



Spécial 3 juin

La Voix des Retraités de Loir & Cher



3 JUIN : RETRAITÉS ET FUTURS RETRAITÉS : TOUS DANS L'ACTION !

L'UCR CGT a eu raison, face aux attaques contre les retraités au cours de l'année 2013 et à une recrudescence de celles-ci pour 2014, de décider, il y a plusieurs mois, d'organiser de larges mobilisations devant les préfectures et une puissante manifestation unitaire à Paris le 3 juin, à laquelle participeront les organisations CFTC, FGR-FP, FSU, FO, LSR, Solidaires, UNRPA.

Avec Manuel Valls à Matignon, c'est la mise en œuvre du pacte de responsabilité annoncé par Hollande lors de son intervention télévisée qui se résume en quelques mots :

"Austérité renforcée, sacrifices et reculs sociaux amplifiés pour les retraités, les salariés et les familles ainsi que de nouveaux cadeaux pour le patronat et les grands actionnaires du CAC 40 : 30 milliards".

C'est donc la poursuite et l'aggravation des politiques précédentes qui n'ont fait que nous enfoncer dans la crise et la régression sociale. Nous en payons tous le prix fort au quotidien. Les mesures d'austérités vont remettre en cause le modèle social Français, elles sont inacceptables.

Les 50 milliards d'économies sur les dépenses publiques de 2015 à 2017 :

- * Moins 19 milliards pour l'Etat et ses agences,
- * Moins 10 milliards pour les collectivités locales,
- * Moins 10 milliards pour l'assurance maladie,
- * Moins 11 milliards sur les prestations sociales.

Cela se traduira par moins de services publics, baisse des prestations et des remboursements par la sécurité sociale, blocage des pensions retraite, de l'allocation logement et de l'indemnité pour invalidité.

De plus, présenter aux salariés la réduction de leur cotisation sociale comme un moyen d'augmenter leur salaire net relève de la supercherie. Par ailleurs, le gouvernement annonce la suppression de la prime pour l'emploi qui concerne les bas salaires : on donne d'une main on reprend de l'autre.

En réduisant cette partie << socialisée >>, le gouvernement lamine immédiatement le budget de la sécurité sociale, moins de rentrée d'argent dans les caisses provoquera encore de nouvelles baisses de ses prestations, de ses remboursements, ce qui entrainera un transfert aux complémentaires santé qui augmenteront leur tarifs.

En s'attaquant au financement par les cotisations salariales, le gouvernement décide de revenir au début du 20^e siècle. A une époque où les salariés et leur famille, confrontées à la maladie ou trop âgés pour travailler devaient s'en remettre à la charité.

Si en 1944, le Conseil National de la Résistance décide de créer la Sécurité Sociale, financée par les cotisations des salariés, c'est bien que le système des assurances sociales et la retraite ouvrière et paysanne étaient en échec.

Au nom de la compétitivité, le patronat avec l'aide des différents gouvernements ont depuis plus de vingt ans transférés près de 10% des richesses créées par le travail des salariés, soit près de 200 milliards d'euros par an en France, du monde du travail vers les profits, il s'agit d'un vol organisé, actuellement les chefs de bande s'appellent Hollande, Valls et Gattaz.

Face à ces projets néfastes, la seule solution est une mobilisation sociale forte pour mettre l'ensemble des mesures contenues dans le pacte de responsabilité en échec. Ces mesures d'austérités décidées par le gouvernement ne visent qu'une chose au final : satisfaire les appétits des grands actionnaires et limiter toute intervention sociale et citoyenne.

A contrario, pour sortir de la crise et des régressions sociales, il faut :

- augmenter les salaires, les retraites, les minima sociaux.
- investir dans l'emploi, la formation professionnelle et initiale.
- répartir autrement les richesses créées par les salariés et s'attaquer aux logiques capitalistes.

Par ces revendications générales les retraités exigent :

- le retour de la revalorisation des pensions au 1^{er} janvier et 300 € de rattrapage pour tous.
- le rétablissement de la ½ part des veufs, veuves ou divorcé(é)s dans le calcul de l'impôt.
- l'annulation de la décision de blocage du quotient familial.
- la suppression de la taxe égale 0,3% pour les retraités qui payent des impôts pour le financement de la perte d'autonomie (loi toujours pas votée, l'argent prélevé est donc détourné de son affectation prévue).

Le 3 JUIN TOUS ENSEMBLE :

- à 15 heures devant la préfecture de Blois,

- à 8 H 30 place Lorjou à Blois, départ pour Paris.

(Inscrivez-vous dans les sections U.S.R ou auprès d'un militant CGT)

Blois le 12 mai 2014

Union Syndicale des Retraités CGT de Loir & Cher

Maison des syndicats - 35/37 avenue de l'Europe - BP 21004 - 41010 Blois cedex - Tel : 02.54.45.48.08 - fax : 02.54.45.41.02 - email usrcgt41@orange.fr